

UNE ECONOMIE A VISAGE HUMAIN

Les Nations Unies ont décrété 2012 « Année internationale des coopératives ». Le Congrès se déroulera du 8 au 11 octobre à Montréal. Au Québec les structures coopératives sont dynamiques et variées et le choix de ce lieu ne doit rien au hasard. Il en est de même du choix du rapporteur : Riccardo Pétrella⁽¹⁾, ardent promoteur du concept de « Bien Commun ».

Alors que le néo-libéralisme semble en mesure d'imposer sa loi d'airain à toutes les activités, c'est là une occasion de rappeler que les idéaux sur lesquels reposent les coopératives, loin d'être désuets ou archaïques, sont la clef de multiples alternatives en parfaite adéquation avec les nouvelles attentes sociales.

C'est à des adeptes des idées promues par l'utopiste Robert Owen, que l'on doit, en 1844, la fondation de la toute première co-opérative de consommateurs : « Les équitables pionniers de Rochdale ». Ses fondateurs, de modestes tisserands nourrissaient des ambitions qui semblaient relever du rêve et de la naïveté : fonder une société assurant la primauté de l'homme sur le capital – d'où le principe « un homme, une voix » - et favoriser la démocratie au sein de la cité en l'instaurant d'abord dans l'entreprise.

Les coopératives connurent rapidement un remarquable essor mais cette belle et riche histoire, dans laquelle se retrouvèrent – et souvent aussi s'affrontèrent – les tenants du socialisme utopique et ceux du christianisme social, demeure largement méconnue. Il en est d'ailleurs de même de toute l'économie sociale qui n'est aujourd'hui connue que de 12% des personnes de 16 à 30 ans⁽²⁾.

Enseigner cette histoire permettrait de montrer que l'homme n'est pas destiné à demeurer « un loup pour l'homme », et que si la compétition – si magnifiée aujourd'hui – a des mérites, la coopération en a bien davantage encore...

Car la coopération n'est pas seulement « fille de la misère et de la nécessité » ainsi qu'a pu l'écrire Charles Gide⁽³⁾ qui en fut chez nous son principal théoricien. Elle est une école de civisme, un moyen privilégié d'impliquer des individus à la gestion d'un patrimoine collectif et, par extension, les citoyens à celle du « Bien Commun ».

Les principes sur lesquels reposent les coopératives sont source de créativité, ils favorisent les démarches endogènes qui contribuent à la décentralisation et ils constituent, de surcroît, de solides antidotes aux délocalisations...

Ces principes ouvrent la voie à la **transition vers une économie à visage humain**, soucieuse d'assurer un partage équitable des richesses, respectueuse de la planète et attentive aux intérêts des générations futures.

Il est facile d'objecter que les idéaux coopératifs peuvent être dévoyés et pervertis. Nous le savons, il en est souvent ainsi des plus belles idées, comme l'a si bien dit Aragon : « A l'homme, rien n'est jamais acquis ».

Dans tous les domaines, la démocratie est exigeante. Elle se mérite au jour le jour aussi n'est-il pas superflu de rappeler le propos de Thomas Jefferson, le 3^{ème} président des Etats Unis, : « Le prix de la liberté est la vigilance éternelle ».

J-C PIERRE

Conseiller économique social et environnemental

⁽¹⁾ Désir d'humanité, El labor 2004^D

⁽²⁾ Enquête CSA Jeun'ESS 2011

⁽³⁾ Charles Gide 1847-1932